

# EXTRAIT

*du procès-verbal du Conseil communal de Renens*

Séance du 25 juin 2020

Présidence de M. Vito Vita

## *Le Conseil communal de Renens*

Vu le préavis intercommunal N° 70-2020 de la Municipalité du 4 mai 2020,

Oùï le rapport de la Commission chargée de l'étude,

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

AUTORISE l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Sorge, sur le territoire de la Commune d'Ecublens, sur le secteur 11 « Triaudes-Sorge ».

ACCORDE à la commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de CHF 490'000.- TTC, selon les modalités décrites sous chiffres 4 à 6 ci-dessus.

ALLOUE à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de CHF 147'343.- TTC, selon les modalités décrites sous chiffres 5 à 6 ci-dessus.

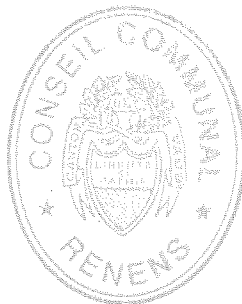
Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte N° 3861.5010.5006 - Réhab. collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, secteur 11 « Triaudes-Sorge », et sera amorti dès la fin des travaux. Son financement sera assuré par un prélèvement dans le Fonds de réserve « Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux », compte N° 9280.1006.

Ainsi délibéré en séance du 25 juin 2020

Le Président:

  
Vito Vita



La Secrétaire:



Yvette Charlet